



Éléments de contexte

- Limites communales
- Autoroute
- Route à Grande Circulation
- Route de desserte
- Echangeur autoroutier sur l'A26
- Voie ferrée
- 🚂 Gare / Halte ferroviaire
- Cours d'eau
- Surface en eau

1. Les orientations générales de l'organisation de l'espace

Organiser le territoire autour de l'armature urbaine future

- 🔴 Réaffirmer le rôle stratégique du pôle urbain départemental de Laon
- 🟡 Conforter les pôles secondaires
- 🟢 Affirmer le développement du pôle rural économique de Chamouille
- 🟠 Intégrer les villages à la dynamique de développement

Améliorer l'accessibilité et la desserte routière

- ↔ Projets d'amélioration de desserte routière

2. Les grands équilibres de l'urbanisation

Hierarchiser les localisations et vocations des zones d'activités économiques

- 🟣 Niveau 1 : ZAE dédiées à des projets économiques de rayonnement régional/départemental
- 🟠 Niveau 2 : ZAE dédiées à l'économie locale
- 🟢 Niveau 3 : ZAE dédiées aux activités tertiaires, aux équipements de loisirs et de services à la personne et aux équipements publics
- 🟡 Zones d'activités à enjeux spécifiques
- ★ Site dédié au stockage et au démontage des véhicules motorisés (Clacy-et-Thierret)

Définir les localisations préférentielles pour les commerces d'importance (+ de 300 m²)

- 🟢 Zones commerciales de périphérie
- 🟠 Principales centralités urbaines et cœurs de village

Développer l'activité touristique (hébergements de grande capacité et équipements de loisirs d'envergure)

- 1 Laon : le pôle urbain départemental
- 2 Chamouille : le pôle économique à fortes spécificités touristiques
- 3 Crépy / Vivaise : l'ancien site militaire de Laon / Couvron

3. Les grands équilibres entre espaces urbains, agricoles et naturels et assurer la préservation des ressources, la prévention des risques, des pollutions et des nuisances

Objectifs de mise en œuvre de la trame verte et bleue

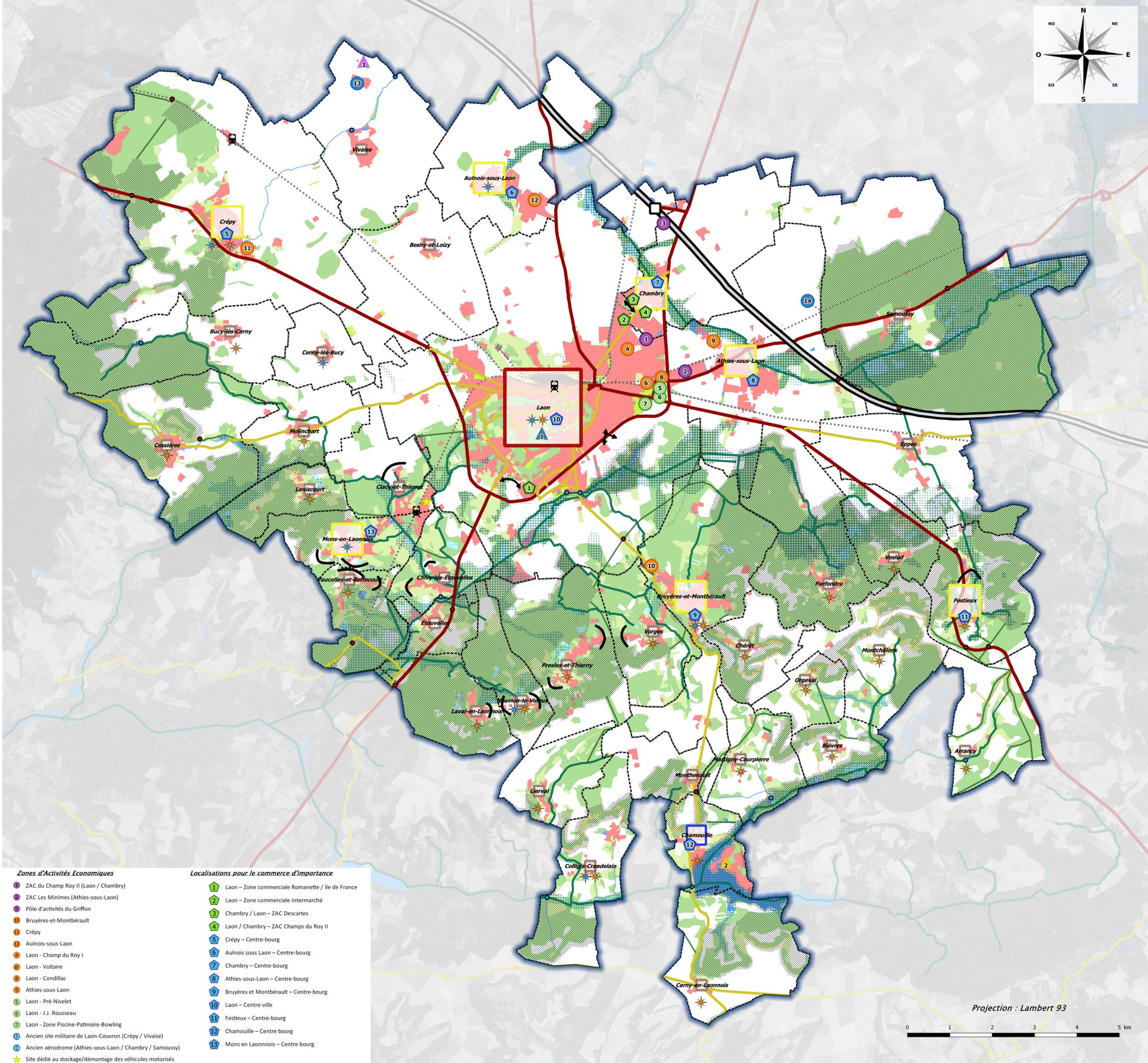
- 🌿 Veiller à la préservation des espaces naturels identifiés en réservoir de biodiversité.
- 🌳 Prendre en compte les objectifs de préservation des espaces boisés et des milieux ouverts de types prairies, pelouses ...
- 🌱 Prendre en compte le rôle des espaces verts urbains dans la trame écologique et développer ces espaces au profit de la biodiversité, de la qualité du cadre de vie, des paysages et de la gestion des eaux pluviales.
- 💧 Veiller à la prise en compte et la préservation des zones humides avérées sur le territoire (se reporter à la carte du recensement informatif des zones humides avérées et probables sur le territoire).
- 🌾 Limiter la consommation de terres agricoles au profit du développement de l'urbanisation pour préserver les ressources naturelles essentielles à l'activité.
- 🏠 Favoriser la densification des zones bâties et limiter les extensions urbaines sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers.
- 🌊 Préserver les cours d'eau, leurs fonctionnalités et leurs abords
- 🌳 Prendre en compte les corridors écologiques dans les documents locaux d'urbanisme et dans tout projet d'aménagement
- 🌿 Veiller au maintien des espaces propices aux espèces faunistiques et floristiques calcicoles
- 🐾 Prendre en compte les besoins de déplacements des espèces lors de la réalisation de travaux d'entretien ou d'aménagements sur les infrastructures de transports ou le long des cours d'eau
- 🌳 Préserver des espaces de transition entre les zones urbaines (coupures d'urbanisation)

Préserver les zones humides et les milieux aquatiques

- 🟢 Zones Humides avérées d'après le critère végétation (DREAL Picardie - Etude ZH Marais de la Souche - 2011)
- 🟡 Zones Humides pressenties d'après le critère végétation (DREAL Picardie - Etude ZH Marais de la Souche - 2011)

Prendre en compte les risques naturels

- 🌊 Communes ayant subi un mouvement de terrain avéré
- 🌊 Communes soumises à l'aléa fort de retrait-gonflement des argiles



Zones d'Activités Economiques

- 1 ZAC du Champ Roy II (Laon / Chambry)
- 2 ZAC Les Minimes (Athies-sous-Laon)
- 3 Pôle d'activités du Griffon
- 10 Bruyères-et-Montbérault
- 11 Crépy
- 12 Aulnois-sous-Laon
- 13 Laon - Champ du Roy I
- 6 Laon - Voltaire
- 8 Laon - Condillac
- 9 Athies-sous-Laon
- 5 Laon - Pré-Nivelet
- 6 Laon - J.J. Rousseau
- 7 Laon - Zone Piscine-Patinoire-Bowling
- 15 Ancien site militaire de Laon-Couvron (Crépy / Vivaise)
- 14 Ancien aérodrome (Athies-sous-Laon / Chambry / Samoussy)
- ★ Site dédié au stockage/démontage des véhicules motorisés

Localisations pour le commerce d'importance

- 1 Laon - Zone commerciale Romanette / Ile de France
- 2 Laon - Zone commerciale Intermarché
- 3 Chambry / Laon - ZAC Descartes
- 4 Laon / Chambry - ZAC Champs du Roy II
- 5 Crépy - Centre-bourg
- 6 Aulnois sous Laon - Centre-bourg
- 7 Chambry - Centre-bourg
- 8 Athies-sous-Laon - Centre-bourg
- 9 Bruyères et Montbérault - Centre-bourg
- 10 Laon - Centre-ville
- 11 Festieux - Centre-bourg
- 12 Chamouille - Centre bourg
- 13 Mons en Laonnois - Centre bourg

Projection : Lambert 93

